

27ème Conférence des Coordinations Locales du jeudi 16 novembre 2023 de 13h30 à 15h

Prochaines conférences : le lundi 11 décembre 2023 de 13h30 à 15h et le lundi 11
Janvier 2023

Participants : Coralline MOUTENET pour Chambéry; Marion NOEL pour Charleville-Mézières; Manuella XEMARD pour Epinal; Laëtitia VALENSISI pour Marseille; Laëtitia MOREAU pour Nîmes Uzès; Corinne GUILLOUX pour Nantes; Charlotte ROSSET-MAZARIN pour le Charmeyran-Grenoble; Emilie BEUDAERT pour Dainville; Marion du PELOUX pour Avrillé; Anita CROCHET et Mireille ROZE pour l'ECNP.

Ordre du jour :

- Journée Nationale PEGASE 2024
- Point mediateam
- Et toujours vos actualités, vos questions,

Points évoqués :

- *Vous êtes invités à participer à la Journée de formation JNP 2024*
-

Journée Nationale PEGASE 2024

Les inscriptions sont ouvertes, vos directions sont déjà au courant, nous espérons que la majorité d'entre vous pourra y assister car nous ferons un bilan du programme. C'est un moment très important pour vous, et ce serait formidable que vous puissiez vous rencontrer en présentiel.

La présentation du premier bilan de l'état de santé à l'admission des enfants inclus dans le programme PEGASE sera réalisée par l'équipe de l'INSERM : cette présentation valorisera tout votre travail de coordination locale.

Pour faciliter le travail de l'INSERM, merci de renseigner au moins les scores des domaines de l'ASQ 3 ainsi que le score de l'ASQ SE concernant les enfants nés prématurément et inclus entre 2021 et 2022.

- A St Sébastien, Epinal, Chambéry les questionnaires sont tous saisis.
- A Avrillé : vérifier les ASQ des enfants inclus en 2021 et 2022.
- A Epinal 1 seul enfant à vérifier.
- Marseille a 6 enfants concernés, dont 4 dossiers déjà mis à jour.
- A Dainville : pas de proposition de l'ajustement à la prématurité.

Point sur le MEDIATEAM :

Si vous constatez qu'un bilan médical n'est pas validé, se mettre en lien avec le service client BERGER LEVRAULT pour signaler le bug, le ressaisir rapidement, **et surtout rappeler aux médecins d'enregistrer les données saisies au fil de l'eau.**

Problème pour le médecin d'Uzès qui n'arrive pas à accéder au MEDIATEAM qui ne la reconnaît pas sur l'ordinateur de la structure. Laetitia MOREAU nomme que le médecin se connecte avec sa carte professionnelle. Mireille Rozé : il n'est pas rentré dans le mediateam pegase mais dans un autre mediateam. La carte CPS n'est pas activée comme modalité de connexion dans le mediateam pegase.

Marion NOEL à Charleville-Mezières signale, comme à Uzès, un problème de connexion en lien avec la carte professionnelle des médecins.

VOS ACTUALITÉS

Corinne GUILLOUX à St Sébastien : difficultés de suivre les enfants du fait de l'absence de réseau de médecins. Aujourd'hui, pas de piste pour suivre les enfants vivant loin de St Sébastien, et qui quittent l'établissement : pas de collaboration possible du côté de la PMI, ni du côté des médecins du RSN.

Pistes : inviter les médecins de PMI à participer à la JNP, mettre en lien les médecins de PMI de Loire-Atlantique avec ceux des départements limitrophes (PMI Maine-et-Loire et PMI de Vendée engagées dans le suivi des enfants dans le cadre du programme PEGASE).

Emilie BEUDAERT à Dainville questionne les attendus présentés aux médecins lors de la formation : notamment concernant la synthèse. Pas d'injonction à remplir la synthèse. Le service de comptabilité demande à Emilie BEUDAERT une preuve que les consultations sont bien réalisées, malgré le fait qu'elle contrôle la réalisation des consultations à partir des fiches de suivi. Elle transmet donc la synthèse des consultations, ce qui pose des questions de protection des données.

Proposition : le statut de la fiche de suivi est l'outil qui permet de contrôler que le rendez-vous a bien été honoré par les médecins et les professionnels de soins précoces.

Manuella XEMARD à Epinal : 29 inclusions réalisées et 2 inclusions à venir. Accord du Juge des Enfants qui a été sollicité pour 1 situation : il a autorisé l'inclusion de l'enfant dans le programme PEGASE et signé le document d'information parentale. Une nouvelle psychologue spécialisée en périnatalité vient d'intégrer le réseau. 1 médecin de PMI va

rejoindre le réseau, mais n'est pas disponible pour les formations posées d'ici la fin de l'année. Le médecin pourra malgré tout réaliser le bilan programmé en novembre 2023, car l'enfant est déjà inclus dans le programme et qu'une coordinatrice peut participer à la consultation : la puéricultrice formée au MEDiateam PEGASE saisira les données dans le logiciel, après autorisation écrite de délégation de cette saisie signée par le médecin à transmettre à l'ECNP, qui changera le profil de droit de cette puéricultrice, le temps de la consultation. Viendront à 4 pour la JNP.

Marion DU PELOUX à Avrillé : 77 inclusions réalisées, dont 35 enfants désormais suivis à l'extérieur de l'établissement. Comment est pensée la fin du suivi dans le cadre du programme PEGASE ? La réflexion nous amène à nous poser la question de quelle est la date finale du suivi de l'enfant dans le programme PEGASE : 7 ans et 6 mois, ce qui correspond à la période de passation du bilan des 7 mois ? Quid du forfait en cours pour les soins précoces ? Mireille ROZE précise que le forfait versé est en lien avec la date de l'inclusion de l'enfant. Quid du suivi par les médecins de PMI, dont la mission s'arrête habituellement aux 6 ans de l'enfant ?

Rappel qu'il faut renseigner le questionnaire instituteur pour ce bilan des 7 ans. Point de vigilance : veiller à réaliser les mises à jour administratives, sociales, scolaires et de santé pour ce bilan qui sera la dernière photographie du suivi de l'enfant dans le cadre de PEGASE.

Mireille ROZE pose la question : que faire de ce dernier bilan ?

Piste de réflexion proposée par Anita CROCHET : pour aller dans le sens du programme PEGASE, travailler un document qui résumerait le suivi de l'enfant dans le cadre de PEGASE. Avec comme objectifs de :

- conserver la trace du suivi réalisé
- d'identifier les besoins de santé satisfaits et ceux à garantir dans la continuité du suivi amorcé

Marion NOEL à Charleville-Mézières partage sa difficulté à programmer le bilan de 48 mois pour un enfant accueilli en MECS : rendez-vous annulé, non reprogrammé par les professionnels de la MECS, qui sera donc en décalage avec la période de passation. Nous proposons d'ajuster le bilan au plus proche de l'âge de l'enfant; et de saisir en commentaires du calendrier de la page parcours que le bilan a bien été réalisé, mais en décalage. Des erreurs de calcul persistent dans certains questionnaires de développement ainsi que dans les jauges : Virginie MARCHAND précise que les techniciens informatiques de Berger Levrault réalisent actuellement des corrections et qu'il faut signaler à l'ECNP les erreurs de cotations, et non pas au service client.

Charlotte ROSSET MAZARIN au Charmeyran-Grenoble : toujours des difficultés pour le suivi à la sortie des enfants, et pour le financement des formations. PEGASE vit bien auprès des équipes.

Laetitia VALENSISI à Marseille : présente la cellule de suivi en santé des enfants confiés en protection de l'enfance sur son territoire : quelle place pourrait prendre cette cellule dans la continuité du suivi en santé à la sortie des enfants du programme PEGASE ? Aujourd'hui, la PMI conserve les bilans de santé réalisés dans le cadre de PEGASE dans leur logiciel (scan des bilans de santé réalisés dans le cadre du programme PEGASE) Combien de temps les mises à jour concernant les questionnaires de développement vont-elles durer ? Va-t-on perdre définitivement les ASQ saisis ? Est-ce qu'à la fin des mises à jour, les ASQ saisis vont réapparaître ?

Virginie MARCHAND précise qu'il va falloir attendre et patienter que l'ensemble du nouveau versioning soit finalisé : l'équipe de l'ECNP devra mettre à jour vos profils de droits, ce qui devrait permettre de récupérer les questionnaires de développement enregistrés. Nous vous informerons de la mise à jour de vos profils de droits dans ce but.

**Proposition, d'ordre du jour de la prochaine conférence de coordination locale :
Comment organiser la sortie de l'enfant du programme PEGASE à l'âge de 7 ans ?**

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

Rappel de votre mot de passe : segapecoordo

Remarque : l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi, **pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :**

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

mallory.durand@programmepegase.fr

angele.trullen@programmepegase.fr

Prochaines conférences :

Le lundi 11 décembre 2023 de 13h30 à 15h

Le jeudi 11 janvier 2023 de 13h30 à 15h